

## Lettre de la FARAPEJ

n°33 – juillet 2017

#### Sommaire

La vie de la Féd	lération	1
La Fédération s	'agrandit .	2
Actualités du	monde	prison
justice		3
L'agenda de la I	- édératior	າ3

Ont participé à ce numéro : Jean Caël, Pierre Delmas, Ludovic Dardenne, Jade Grosjean, Sylvain Lhuissier et Brigitte Weber.

Si vous souhaitez proposer un article sur une actualité de votre association, contactez nous!

Pour recevoir la lettre, merci d'envoyer un message à lettre@farapei.fr

# FARAPEJ 22 rue Neuve des Boulets 75011 PARIS farapej@farapej.fr www.farapej.fr 01 55 25 23 75





### La vie de la Fédération

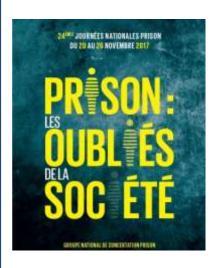
## Retour sur les temps forts de 2016 avec la publication du rapport d'activité

Évènements, réflexions, publications, rencontres, projets etc., nous vous proposons un retour sur les temps forts et les nombreuses actions qui ont rythmé l'année 2016 de la Fédération.

Guidée par la volonté de « contribuer à l'amélioration du fonctionnement de la Justice » et de « limiter les effets destructeurs de la prison », la FARAPEJ remercie l'ensemble de ses adhérents pour leur soutien qui a été essentiel pour mener à bien toutes ces activités.

Lire le rapport d'activité : http://farapej.blogspot.fr/2017/06/le-rapport-dactivite-2016-est-disponible.html

#### Les JNP 2017 en préparation...



A l'occasion des Journées Nationales Prison, les associations du milieu prison-justice sont invitées à organiser des évènements partout en France. Elles se dérouleront du 20 au 26 novembre 2017, autour du thème : Prison : les oubliés de la société.

Un site internet dédié à cet évènement est désormais en ligne. Vous y retrouverez toutes les informations et les documents nécessaires. De plus, l'affiche de l'évènement vient d'être sélectionnée. Les associations qui participent aux JNP la recevront d'ici quelques semaines.

Site des JNP 2017 : www.farapej.fr/JNP/JNP2017/

#### Participez à l'enquête « Bénévolat et parcours pénal »

La FARAPEJ est partenaire de France Bénévolat dans le cadre d'une étude sur le thème "Bénévolat et Parcours pénal". L'objectif est de valoriser le bénévolat pour et par les personnes sous main de justice. France Bénévolat souhaite dresser un état des lieux aussi complet que possible du bénévolat et de ses différents types de missions dans l'univers prison-justice.

Pour cela, nous vous invitons à le **remplir le questionnaire** destiné aux bénévoles intervenant dans ce domaine avant le 15 juillet 2017.

Accéder au questionnaire :

www.francebenevolat.org/actualites/benevolat-et-parcours-penal

## La Fédération s'agrandit

Ces derniers mois, la FARAPEJ a eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles associations parmi ses membres. Un aperçu de leurs actions vous donnera sûrement l'envie d'en découvrir plus.



Le Cadi (comité d'aide aux détenus israélites) est un service de la Fondation Casip-Cojasor, organisme privé créé en 1809 et spécialisé dans l'action sociale et médico-

sociale. Ouvert en 1976, les missions attachées à ce service sont restées intimement liées à la tradition de cette institution bicentenaire et à ses valeurs.

Le CADI intervient à leur demande auprès des personnes placées sous main de justice et de leur famille. Il assure un accompagnement socio-éducatif en vue de

**leur réinsertion sociale**, en partenariat avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation.

Les travailleurs sociaux du service tous diplômés d'Etat rendent visite aux détenus dans les lieux de détention d'Ile de France et travaillent en réseau avec les acteurs du secteur social ou médico-social selon la nécessité de chaque situation.

En savoir plus sur le Cadi de la Fondation CASIP-COJASOR: http://www.casip-cojasor.fr/Comite-aide-aux-detenus-israelites.html



Chantiers-Passerelles est une association lyonnaise qui contribue au développement des peines appliquées dans la communauté. Elle mène notamment des actions en

faveur du travail d'intérêt général à travers la création du Forum du TIG: espace d'échanges et de partage de pratiques, centre de ressources et de formations pour les acteurs qui contribuent à la réussite de cette peine. L'association propose ainsi des formations à destination des tuteurs de TIG, et travaille aujourd'hui sur deux projets: une évaluation nationale sur le TIG et la création du premier Tour de France du TIG.

L'association développe également des parcours « Passerelles », stages collectifs d'une à trois semaines pour faire de la sanction pénale un espace de remobilisation, dans une perspective d'insertion professionnelle et citoyenne.

Enfin, l'association impulse la création de « Décode Pénal », une action d'interpellation et de mobilisation des citoyens pour leur permettre de mieux s'approprier l'enjeu de société que représentent la Justice pénale, la prison et ses alternatives.

En savoir plus sur Chantiers-Passerelles : http://chantiers-passerelles.fr/



Permis de Construire (PDC) a pour vocation de soutenir les personnes placées ou passées sous main de Justice dans leur parcours de

réinsertion sociale. PDC leur permet d'élaborer un projet de vie en les préparant à une vie active. PDC contribue aux alternatives à la détention et à la lutte contre la récidive.

PDC propose un accompagnement global, centré sur la personne et ses choix à destination des Personnes Placées ou Passées Sous Main de justice (PPPSMJ) les plus vulnérables, que nous appelons pilotes. Pilote car chaque personne est pilote de sa vie, de sa situation, de ses projets, de ses choix.

Les principes d'intervention sont retranscrits par les valeurs : la CROYANCE EN LA VALEUR DE CHACUN ; la CONFIANCE ; l'ENGAGEMENT, portées quotidiennement. PDC a deux activités principales :

- Orienter et informer : PDC répond aux sollicitations des PPPSMJ, de leur entourage et des professionnel-les les accompagnant.
- Accompagner: « Se bâtir, Ensemble ». Ce parcours d'accompagnement est au cœur de l'action de PDC. Il utilise les principes de la méthode ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel). La finalité est de permettre une projection active dans un projet de vie, pour que la personne retrouve une place utile et choisie au sein de notre société. Plus spécifiquement, vis-à-vis des fragilités profondes de notre public, PDC a identifié la reprise de confiance en soi et d'estime de soi comme axe prioritaire. C'est sous cet angle que l'association intervient pour mettre en œuvre les autres dimensions de son appui.

En savoir plus sur Permis de Construire : www.assopermisdeconstruire.org

## Actualités du monde prison-justice

#### La mixité au centre pénitentiaire de Lille-Loos-Sequedin

L'article 28 de la loi pénitentiaire de 2009 dispose que « sous réserve du maintien du bon ordre et de la sécurité des bâtiments, et à titre dérogatoire, des activités peuvent être organisées de façon mixte ». La Contrôleur générale des lieux de privation de liberté, dans un avis de janvier 2016 sur la situation des femmes privées de liberté, indique « la mixité permet de ré-initier le nécessaire dialogue entre les sexes et de favoriser, au moment de la libération, un retour plus aisé dans la société ».

#### Le développement des activités mixtes à Lille-Loos-Sequedin

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2016 au centre pénitentiaire de Lille, un journal est réalisé par un comité de rédaction mixte : un groupe de femmes et d'hommes détenu(e)s, mené par 2 enseignants. Ce journal a une vocation informative sur tous les évènements et activités intramuros. Le prochain numéro comprendra un article consacré à Prison-Justice 59, association membre de la FARAPEJ qui

assure notamment l'accueil des familles et proches des personnes détenues. Ce journal paraît 5 fois par an. La mixité des activités culturelles initiée en 2015 s'est développée en 2016 à l'occasion d'ateliers de théâtre et de chant. Le 24 juillet 2017, l'orchestre national de Lille va jouer à la prison de Sequedin. Pour la première fois, hommes et femmes détenues y assisteront ensemble.

#### La mixité encore un effort!

S'agissant du travail, la non mixité reste la règle. Les hommes ont la possibilité de travailler en cuisine, pour préparer les repas de cinq établissements. Les femmes peuvent elles travailler à la buanderie.

#### La mixité du personnel

La directrice fonctionnelle de Sequedin est une femme ainsi que 3 directeurs sur 4. Le personnel féminin représente 27% des effectifs et des surveillantes interviennent de façon quotidienne aux quartiers hommes.

#### L'enquête du Secours Catholique – Caritas France

En février 2015, dans plusieurs prisons allemandes, 400 personnes détenues se sont organisées en « syndicats » pour protester contre leur rémunération, quatre à cinq fois inférieure à l'extérieur pour un travail égal, et demander un salaire juste.

Stimulés par cette initiative basée sur l'analyse des causes de l'injustice par les personnes en difficulté elles-mêmes, le Secours catholique Caritas France et Caritas Allemagne ont alors décidé de lancer une consultation des acteurs du monde carcéral: personnes détenues, institutions judiciaires et partenaires associatifs, dont la FARAPEJ, les aumôneries et bien d'autres. Le but était de repérer les activités autonomisantes favorisant la réinsertion des personnes détenues, afin de construire un plaidoyer destiné à promouvoir ces activités. Le Secours catholique n'a pas de prétention scientifique, mais cherche des illustrations qualitatives fondées sur la parole des concernés.

258 réponses sont remontées des personnes détenues émanant de 30 établissements différents dont 8 réponses de femmes, 4 réponses de mineurs et 4 réponses en groupe. Plutôt que des activités précises, les personnes détenues ont fait part de leurs besoins : besoin de valorisation personnelle ; besoin de valorisation du temps de la peine ; besoin de sociabilisation et de considération ; besoin d'espaces de décompression ; besoin d'amélioration de la vie quotidienne en détention.

Au niveau européen, ce sont 1 200 réponses qui seront traitées (dont plus de la moitié issues de personnes détenues), chaque pays participant (une dizaine) étant invité à décliner un plaidoyer national correspondant à son contexte. Le Secours Catholique étudiera ensuite comment s'appuyer sur les Règles Pénitentiaires Européennes et les Règles Européennes relatives à la Probation pour enclencher une dynamique européenne.

#### L'agenda de la Fédération

#### Évènement

16 et 17 mars 2018 - Journées de réflexion et Assemblée générale - Paris

#### **Formations**

- 27 septembre Découverte du système judiciaire et de la justice pénale Paris
- 18 octobre Le parcours de la personne détenue : de l'enquête à son issue (Jour 1) – Paris
- 15 novembre Le parcours de la personne détenue : de la condamnation à la détention (Jour 2) Paris
- 20 novembre La commission de discipline, de l'infraction à la sanction Paris
- 5 décembre Approche pratique de la cour d'assises Paris
- 13 décembre Le parcours de la personne détenue : de la sortie à la réinsertion (Jour 3) Paris

En savoir sur plus sur les formations :

http://formation.farapej.fr/

## Bulletin d'adhésion et de don



#### Adhésion

S'il s'agit d'une nouvelle demande d'adhésion, vous serez contacté par la FARAPEJ afin de préciser ce que la Fédération peut vous proposer et mieux cerner vos attentes. Le Bureau statue ensuite sur les demandes individuelles et le Conseil d'administration statue sur les demandes émanant d'associations.

	individuelle (ou renouvellement) cotisation 2017 : 10€	
		d'une association adhérente à la FARAPEJ : 5€
	·	
		Commune :
Téléphone :		E-mail :
Le cas échéant, as	ssociation et fonction :	
	association (ou renouvellement) cotisation 2017 : 100€ cotisation 2017 de soutien : 150€ autre : demande d'exonération	
Association :		
		Commune :
Téléphone :		E-mail :
		quer les coordonnées de la personne responsable que
	nucter - NOW, prenom et fonction :	E-mail :
	e de 20 % de votre revenu imposable : ui	e. 66 % du montant de votre don est déductible de vos n don de 100€ vous coûtera 34€ après déduction fiscale. actions de la FARAPEJ
NOM et prénom :		
		Commune :
Téléphone :		E-mail :
Le cas échéant, as	ssociation et fonction :	
Vous pouvez aussi f	aire un don en ligne à partir de <u>notre si</u>	<u>te internet</u>
☐ Je souhaite re	cevoir la <i>lettre d'actualité de la FARA</i>	PEJ

Bulletin à remplir puis à envoyer, accompagné de votre règlement (à l'ordre de la FARAPEJ) FARAPEJ – 22 rue Neuve des Boulets – 75011 Paris

## Bulletin d'abonnement à la revue *Prison Justice*



Prison Justice est la revue de la FARAPEJ; elle paraît une fois par an.

Chaque numéro est composé de deux parties. La première porte sur la réflexion théorique, qui tente de penser la prison et la justice en s'interrogeant sur leur fonctionnement, leurs évolutions et les discours qui les construisent. La seconde partie est consacrée à la réflexion sur l'action, c'est-à-dire aux pratiques des associations sur le terrain.

☐ Je	e m'abonne à la revue □ 2 numéros (2 ans) : 10€ □ 4 numéros (4 ans) : 20€
	e commande des numéros de la revue : 5€/numéro  □ n°108 – mars 2016  Réflexion : Quel métier que le vôtre - Action : Associations, qu'en est-il de vos projets ?  □ n°spécial – février 2015  Actes du colloque Santé en prison, entre logique pénale et logique médicale. Du détenu malade au malade détenu ?  □ n°107 – janvier 2014  Réflexion : Que penser en prison ? - Action : L'expression en prison, un enjeu collectif  □ n°spécial – novembre 2012  Actes du colloque des 20 ans de la FARAPEJ La peine dans et hors les murs : l'enfermement en expansion ?  □ n°106 – octobre 2011  Réflexion : Quelle est la tâche la plus urgente ? - Action : Entrées en relation  □ n°105 – décembre 2010  La prison est-elle en train de sortir de ses murs pour tout envahir ?  □ n°104 – janvier 2010  Que signifie punir quelqu'un en le privant de sa liberté ?  □ n°103 – mai 2009  Quel nouveau paradigme pour la justice  □ n°102 – juin 2008  La prison : un temps pour se réinventer
	prénom :
Code pos	ctal : Commune :
Téléphor	e : E-mail :
Le cas éc	héant, association et fonction :

Bulletin à remplir puis à envoyer, accompagné de votre règlement (à l'ordre de la FARAPEJ) : FARAPEJ – 22 rue Neuve des Boulets – 75011 Paris